

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

Soutien aux associations sportives Question au Gouvernement n° 3402

Texte de la question

## SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

M. le président. La parole est à Mme Véronique Louwagie.

**Mme Véronique Louwagie.** Monsieur le Premier ministre, le projet de loi de finances pour 2021 est votre premier budget et, à ce stade, cent jours après votre installation à Matignon, les associations restent les grandes oubliées.

Laissez-moi vous donner un exemple tout simple : celui des clubs sportifs, et je ne parle pas des clubs professionnels qui sont eux aussi très inquiets en ce moment ; je parle des petits clubs comme ceux de chez moi : les clubs de Charencey, L'Aigle, Vimoutiers , Saint-Ouen-Sur-Iton, les Aspres, pour ne parler que de quelques-uns.

Que nous dit le terrain ? Il nous dit que les associations sont aujourd'hui grandement fragilisées. Il nous dit que la crise a eu des effets sur le fonctionnement général d'associations qui n'ont plus les ressources qu'elles tiraient d'activités comme les lotos ou les kermesses. Il nous dit enfin que l'impact financier de la crise ouvre des perspectives inquiétantes : le dépôt de bilan, voire l'impossibilité de maintenir des effectifs salariés quand elles en ont.

Pourtant le plan de relance ne fait qu'effleurer le sujet et le monde associatif ne voit rien venir. L'équation est simple : pas d'argent, pas d'éducateurs et sans éducateurs, ce sont des jeunes qui restent sur le carreau. Ma question est tout aussi simple : que compte faire le Gouvernement pour que ces associations et, par ricochet, la dynamique des territoires, ne s'éteignent pas ? (Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)

- **M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.
- M. Pierre Cordier. Et des associations!
- M. Maxime Minot. Il ne fait pas campagne celui-là?
- M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Ce problème est évidemment très important, madame la députée, et vous avez bien raison de le soulever, le monde associatif ayant, comme d'autres secteurs de notre société, souffert du confinement et de l'ensemble des difficultés liées à la crise sanitaire. L'exemple que vous avez choisi des associations œuvrant dans le domaine sportif l'illustre parfaitement tant il concentre les difficultés éprouvées par tous les acteurs économiques pendant le confinement, auxquelles s'ajoutent celles rencontrées pour reprendre leur activité et attirer des adhérents.

Roxana Maracineanu,...

- M. Damien Abad. La ministre des sports ne sert à rien!
- M. Fabien Di Filippo. Son emploi est fictif!
- **M. Jean-Michel Blanquer,** *ministre* . ....Sarah El Haïry et moi-même sommes bien sûr complètement mobilisés sur cette question. Vous le savez, plus de 3 milliards d'euros ont été consacrés pendant le confinement au monde sportif, notamment aux associations sportives, au titre du soutien à l'économie. À cela se sont ajoutées des mesures incitatives au moment de la rentrée. Nous avons lancé plusieurs campagnes d'adhésion aux associations sportives, dont l'une, « Envie de sport », au plus près des territoires, assorties de mesures très volontaristes sur le plan financier. L'Agence nationale du sport consacre ainsi 15 millions d'euros à un fonds de soutien aux associations, notamment aux petits clubs.
- M. Fabien Di Filippo. C'est quoi 15 millions? Vous savez combien il y a d'associations?
- M. Jean-Michel Blanquer, ministre. En outre, 122 millions seront consacrés au volet sport du plan de relance.

Notre action en la matière ne se résume bien sûr pas à cela puisque c'est l'ensemble de l'action gouvernementale qui sera totalement mobilisée au service des associations et du monde sportif - mais cela excède le temps de cette réponse. (Mme Françoise Ballet-Blu applaudit.)

- M. Pierre Cordier. Il faudra une question écrite!
- M. le président. La parole est à Mme Véronique Louwagie.

**Mme Véronique Louwagie.** Vous venez de dresser un état succinct de ce qui a été fait, monsieur le ministre, mais vous ne proposez aucune piste concrète.

M. Damien Abad. Rien!

**Mme Véronique Louwagie.** Pour ma part je vous en propose deux : premièrement, rétablir les contrats aidés pour ces associations - c'est une vraie demande de leur part ; deuxièmement, mettre en place un fonds de solidarité en faveur du monde associatif. (Applaudissements sur les bancs des groupes LR, Fl et GDR.)

M. Pierre Cordier. Rendez l'argent!

**Mme Véronique Louwagie.** Comme les sportifs le disent, la balle est dans votre camp : saisissez-la. N'oublions pas que les conséquences de la crise continuent à se faire sentir. Sauvez nos associations. *(Mêmes mouvements.)* 

## Données clés

Auteur : Mme Véronique Louwagie

Circonscription: Orne (2e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question: 3402

Rubrique: Sports

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 14 octobre 2020

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du <u>14 octobre 2020</u>